

Union Européenne



Délégation de la Commission Européenne au Tchad

Lettre d'Information n° 7 - Spécial "Bonne Gouvernance" - Mai 2007

SOMMAIRE

Editorial

La
Décentralisation

Gestion des
Finances
Publiques

Réforme du
Système
Electoral

Projets d'Appui

PAMFIP
PABG
PARSET

Finances
Publiques

La Bonne
Gouvernance
dans le
10^{ème} FED

ENSEmble

DEPUIS 1957

Célébrons le 50^{ème} anniversaire
de l'Union européenne

8 et 9 mai 2007
Le Commissaire
Louis MICHEL
en visite au Tchad



Délégation de la Commission Européenne au Tchad

Concession Caisse Coton - Route de Farcha

BP 552 - N'Djamena - Tchad

Tél: (235) 52.72.76 / 52.89.77 Fax: (235) 52.71.05

Email: delegation-tchad@ec.europa.eu - Site Web: <http://www.deltcd.ec.europa.eu>

Directeur
de publication :
Gilles DESESQUELLES



acheminement vers la démocratie

Il est de bon ton de dire que le développement de l'Afrique est difficile à cause de la corruption ainsi que de son incapacité à s'organiser sur la base de principes démocratiques.

Il n'est pas nécessaire de réfuter le premier reproche non point parce qu'il n'est pas justifié, mais parce que l'Afrique ne saurait en avoir ni la primauté, ni le privilège. Reste que, dans le contexte du cercle vicieux de la pauvreté, la corruption, en tant que telle, empêche une réalisation optimale des politiques quelque soit leur pertinence et, par là-même, entrave le développement.

Quant au respect des droits de l'Homme ainsi qu'à celui des libertés fondamentales, ils sont certes inaliénables et reconnus par la Déclaration Universelle des droits de l'Homme, mais la problématique de la démocratie et de la bonne gouvernance nécessite plus de réflexion.

Il a été proposé aux pays africains des modèles de structures et de démocraties calqués sur les pays les plus développés alors que l'Etat de droit peut être différent de leurs formes d'organisation ; les valeurs démocratiques sont universelles mais les structures peuvent être différentes, la sagesse mérite d'associer la tradition et la modernité et de donner forme à la bonne gouvernance.

Au Nord, comme au Sud, en Europe comme en Afrique, se déroulent des processus électoraux. Les citoyens souhaitent une démocratie beaucoup plus ouverte à la participation et à l'action citoyenne. Ils n'apprécient et ne s'impliquent dans le développement que s'ils sont pleinement associés aux définitions, à la mise en œuvre et aux objectifs des politiques. Et ils ont raison. Le citoyen se contentera de moins en moins d'être seulement un électeur et son vote exprimera de plus en plus les besoins de l'être vivant.

La sécurité est l'un des droits fondamentaux qui doivent être assurés par l'Etat : les populations tchadiennes continuent malheureusement à souffrir d'insécurité, notamment physique, avec la contamination du conflit du



Gilles DESEQUELLES

Darfour et les attaques des rebellions à l'Est du pays. De plus, l'insécurité n'est pas que physique : elle se traduit également dans l'environnement quotidien des populations et du milieu des affaires, par une défiance certaine vis-à-vis de l'environnement institutionnel, juridique et réglementaire qui n'incarne pas toujours la transparence et l'Etat de droit. C'est ainsi que le manque de confiance envers les Pouvoirs Publics résulte aussi de certaines faiblesses de gestion des finances publiques. Avec l'appui de la Commission européenne, le gouvernement s'est engagé dans un effort de modernisation des finances publiques avec l'ambition d'une bonne gouvernance économique.

Au Nord comme au Sud, en Europe comme en Afrique, il y aura une nécessité d'accroissement de dialogue et de démocratie participative. On ne peut évidemment parler de gouvernance et/ou de démocratie sans qu'il soit question de notre capacité de garantir une représentation adéquate des femmes qui constituent la moitié de la population. Le processus de décentralisation initié par les Autorités tchadiennes vient à point nommé pour avancer vers plus de dialogue et de démocratie participative, puisqu'avec le principe de subsidiarité, les élus se retrouvent plus proches de leurs administrés et par là-même peuvent mieux répondre à leurs besoins.

Je me félicite que cette Lettre de la Délégation soit publiée au moment où les forces politiques, la société civile et les hautes autorités dialoguent dans le but de restaurer la paix, la sécurité et la confiance mutuelle. Ce dialogue devrait permettre d'aider à organiser au Tchad des élections législatives, justes, transparentes et acceptables par tous et à faire évoluer le processus de décentralisation vers une consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit.



Gilles DESEQUELLES
Ambassadeur
Chef de Délégation

La Décentralisation

En inscrivant dans les dispositions constitutionnelles Titre XII et Titre XIII, le principe de la décentralisation, le Tchad s'est engagé à renforcer la libre administration des collectivités territoriales avec la Loi n° 002/PR/2000 du 16 février 2000 portant statut des collectivités territoriales décentralisées.

Cette option vise essentiellement la dynamisation de la gestion de proximité, gage de démocratie et de bonne gouvernance locale.

Ce nouveau chantier ouvert depuis 2000 a toujours occupé une place de choix dans les programmes des différents gouvernements qui se sont succédés mais a connu des moments d'accélération et des moments de ralentissement.

Aujourd'hui, en reportant les élections locales afin de mieux les préparer dans un climat politique apaisé, il s'agit pour le gouvernement d'imprimer au processus de décentralisation un rythme soutenu à travers un programme bien consolidé.

Cette préoccupation du gouvernement a été comprise par les partenaires au développement et en premier lieu l'Union

Européenne qui a décidé de l'accompagner dans cette voie notamment dans le cadre du 10ème FED (Fonds Européen de Développement).

En effet, la bonne gouvernance au niveau local est un maillon essentiel du rétablissement de la confiance, du développement du pays et du renforcement de la démocratie dont elle permet l'apprentissage progressif en favorisant les interactions entre l'Etat et le secteur privé.

La décentralisation va permettre un transfert d'attributions et de moyens de l'Etat à des collectivités locales en s'appuyant sur des représentants élus dans les plus importants centres urbains. Responsables de territoires correspondants à des espaces socio-économiques et de solidarité cohérents et plus proches de leur électeurs, ces gouvernances légitimes et efficaces devraient avoir davantage le souci du développement local. Un effort de déconcentration des services de l'Etat sera également nécessaire et soutenu par l'Union Européenne.

Dans ce contexte, la recherche d'une concertation et d'une complémentarité entre les différents acteurs est indispen-

sable. Il s'agit en effet de promouvoir des processus de dialogue et de mise en cohérence des initiatives à la base dans le cadre d'une approche programme et en articulant les interventions à différents niveaux (local, régional, national).

Il ne s'agit donc pas de contourner l'Etat mais d'aider à construire de nouveaux partenariats publics - privés (par exemple pour l'amélioration des services de base accessibles et durables).

Pour asseoir cette décentralisation, la stratégie du gouvernement s'articule autour de 3 axes :

- Procéder aux élections des organes de gestion des Collectivités Territoriales Décentralisées (CDT) ;
• Transférer aux CTD (régions, départements, communes) les compétences, les ressources (humaines et financières) et un patrimoine propres ;
• Redimensionner et déconcentrer les services de l'appareil de l'Etat en cohérence avec les compétences et les ressources transférées.

(suite en page 7)



La gestion des finances publiques constitue une des pierres angulaires de toute politique de développement au Tchad et en particulier, celle de réduction de la pauvreté. C'est pourquoi, nous avons entrepris de profondément rénover notre cadre budgétaire et financier, pour disposer d'un outil moderne et donc plus performant, pour la mise en œuvre de notre stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté. Cette évolution étant devenue d'autant plus nécessaire que l'exploitation de notre pétrole nous permet de disposer de ressources financières en fortes progression, offrant ainsi une opportunité unique de faire reculer significativement la pauvreté. Dans ce contexte, 2006 marque un tournant décisif se traduisant à la fois par un assainissement sans précédent de nos finances publiques et par un effort considérable du Gouvernement en faveur des secteurs sociaux. Notre intention est de poursuivre cette politique de modernisation avec l'appui de nos partenaires, notamment la Commission européenne, tout au long des années à venir.



Mahamat Abbas TOLLI
Ministre des Finances
et de l'Informatique

La grande mutation des finances publiques avec l'introduction de la performance comme principale mesure :

Le socle de nos finances publiques est constitué d'une Loi Organique relative aux Lois de Finances qui institue l'équilibre économique, l'annualité, l'universalité des ressources et des charges, l'unité budgétaire et de caisse, la spécialité des crédits comme les six grands principes budgétaires gouvernant la présentation et l'exécution de la Loi de Finances. Elle prévoit que les opérations budgétaires sont enregistrées en comptabilité l'année de l'encaissement pour les recettes et du visa par le payeur pour les dépenses. Elle fixe un calendrier budgétaire débutant à partir du dépôt du projet de Loi de Finances et détermine ses modalités d'approbation selon la procédure des services votés et des mesures nouvelles.

Des textes législatifs et réglementaires sur la comptabilité publique (séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable), sur le plan comptable et le contrôle financier ont été mis en place en cohérence avec les standards internationaux de comptabilité publique.

Ce dispositif très protecteur des fonds publics, se devait d'évoluer pour mieux répondre aux impératifs d'efficacité d'une gestion moderne des finances publiques. Les réformes engagées ont permis des changements fondamentaux qui se traduisent :

- Dans la préparation et l'exécution de la Loi de Finances annuelles, par l'élaboration et le suivi de budget de programme trisannuel bâtis autour de scénarios sur plusieurs années, baptisés Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT).
- Par l'adoption de méthodes de gestion ayant déjà fait leurs preuves dans le secteur privé, focalisé sur les performances plutôt que sur les procédures, avec la présentation de programmes assortis d'objectifs mesurables et quantifiables. Le budget met désormais l'accent sur les objectifs, les résultats et les performances.
- Par un recours accru à l'informatique notamment pour le suivi de la dépense afin de rendre plus transparent le processus budgétaire.
- Par une réforme de la réglementation sur les marchés publics introduisant des règles du jeu équitables entre les fournisseurs de l'Etat et permettant d'obtenir le meilleur service au meilleur prix.
- Dans l'emploi public, par le souci d'améliorer la formation du personnel qui est la première priorité en termes d'efforts financiers dans le Plan d'Actions pour la Modernisation des Finances Publiques (PAMFIP).
- Dans la prévention et la lutte contre la corruption, par le renforcement des systèmes existants comme la Chambre des Comptes et l'Inspection Générales des Finances mais également par la création d'un Ministère de la Moralisation et du Contrôle d'Etat, disposant de capacité de pénalisation des cas de corruption.
- Dans la responsabilisation des cadres, par le développement de l'audit notamment sur les revenus pétroliers avec le Collège de Contrôle et de Surveillance mais également le renforcement du contrôle interne et des politiques d'évaluation comme les exercices de suivi de la dépense à destination dans les secteurs sociaux.

Toutes ces réformes qui témoignent du souci de bonne gouvernance des autorités, ont créé les conditions d'une meilleure gestion des Finances publiques.

Des finances publiques assainies qui contribuent à la réduction de la pauvreté :

Cette politique de bonne gouvernance financière et d'efforts de réduction de la pauvreté en conformité aux engagements pris par le Président, aura permis en 2006 d'opérer un prodigieux assainissement des finances publiques et de réaliser un effort sans précédent en faveur des secteurs sociaux.

Il convient de revenir sur les résultats concrets obtenus l'an dernier. Pour la première fois de notre histoire, il a été dégagé un excédent budgétaire en 2006 malgré les lourdes charges de sécurité que la situation à l'Est du pays nous impose.

Le montant de nos recettes propres qui étaient de 304 milliards en 2005, a atteint le montant de 566 milliards de FCFA au 31 décembre 2006, en progression de 86 % sur un an.

Ces ressources ont principalement été affectées à la réduction de la pauvreté qui a bénéficié de 172 milliards en 2006. Malgré la très grave situation dans l'Est du pays, le poste "sécurité" a été contenu à 70 milliards. L'Etat a par ailleurs consacré 62 milliards pour apurer les avances de la Banque Centrale. Il a également remboursé 52 milliards d'arriérés internes. L'Etat s'est aussi mis à jour de ses échéances de dettes extérieures, a résolu tous ses problèmes d'arriérés de salaires. Malgré ses efforts, l'Etat est parvenu à dégager un excédent budgétaire d'une vingtaine de milliards pour la première fois de son histoire.

Pour l'avenir, des ambitions encore plus grandes en terme de bonne gouvernance :

En 2007, le montant des recettes propres devrait atteindre plus de 800 milliards. Leur emploi traduit la volonté de poursuivre notre effort d'assainissement et de réduction de la pauvreté. Ainsi, le Gouvernement a décidé de consacrer 70% de ses ressources à la réduction de la pauvreté car il est capital pour les populations les moins favorisées de leur offrir un meilleur accès à l'éducation et à la santé en particulier.

Le Gouvernement qui a établi un plan d'apurement total de sa dette intérieure, poursuivra l'effort engagé en 2006 en faveur des fournisseurs de l'Etat.

Mais il est également capital d'aider notre économie pour préparer une croissance juste, saine et durable pour demain. Des subventions sont envisagées pour les secteurs porteurs ce qui devrait contribuer à renforcer la compétitivité et donc la croissance de notre économie pour la préparer au nouveau contexte que créera les Accords de Partenariat Economiques.

Cette politique ne remet pas en cause le retour à l'équilibre budgétaire. Selon nos projections, notre CDMT est équilibré jusqu'en 2010.

Le FMI s'apprête à apprécier positivement nos efforts en relançant son programme initié en 2005. Ce cheminement devrait nous permettre d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative pour les pays pauvres très endettés à l'horizon du premier semestre 2008, ce qui permettra de dégager de nouveaux moyens pour la lutte contre la pauvreté.

La réussite de cette ambitieuse politique suppose nécessairement la poursuite de l'effort de modernisation des finances publiques défini dans le cadre du PAMFIP. La vaste réforme des finances publiques entreprise, requiert en effet, des moyens considérables chiffrés à 16 milliards sur 5 ans. A ce sujet, le Gouvernement se félicite de la mobilisation de ses partenaires autour du financement de ce programme notamment la contribution de la Commission européenne.

Mahamat Abbas TOLLI

Ministre des Finances et de l'Informatique



Délégation de la Commission Européenne au Tchad RÉFORME DU SYSTÈME ÉLECTORAL



Réunion de dialogue politique inter-tchadien à la DCE en mars 2007

La Commission européenne appuie le gouvernement tchadien dans ses efforts de consolidation de la démocratie notamment pour les aspects liés à l'organisation des élections libres et transparentes qui garantissent à tous les acteurs politiques une liberté d'action plus accrue et favorisent la libre expression des populations. Cette initiative vise notamment l'appui à la réforme du cadre légal, à l'élaboration d'un nouveau fichier électoral, à l'amélioration du dispositif de gestion du processus électoral et au renforcement des capacités des acteurs politiques à s'engager dans le processus démocratique.

Le pays est actuellement caractérisé par une grande faiblesse des structures et mécanismes démocratiques, ce qui amène une partie de la population à ne plus vouloir s'engager dans un processus électoral.

Les élections dans le passé ont toujours été critiquées, pour leur manque de transparence et équité. En fait un certain nombre de problèmes importants existent au niveau du code électoral, de la gestion des élections, du découpage des circonscriptions électorales et du fichier électoral. Ces problèmes devraient être abordés d'une manière approfondie dans le cadre d'un dialogue national inter-tchadien structuré, afin de créer de nouveau un climat de confiance politique.

L'existence des problèmes a été reconnue par le gouvernement tchadien, qui en juillet 2006 a organisé un dialogue politique national avec les partis politiques qui a abouti à des recommandations intéressantes par rapport au financement des partis politiques, à la composition de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et à la réforme du code électoral. Certaines de ces recommandations ont été traduites dans des projets de lois, ce qui montre la volonté du gouvernement de s'engager dans des réformes politiques importantes.

Il faut pourtant constater que ledit dialogue a été boycotté par les principaux partis de l'opposition et ne constitue pas encore une base sur laquelle tous les acteurs politiques sont prêts à s'engager. Des améliorations sont donc à apporter aux différents points soulignés.

Objectifs

L'objectif global est la création des conditions favorables à la promotion du développement politique, social et économique de la population tchadienne. L'objectif spécifique du projet est le renforcement des structures, institutions et acteurs démocratiques au Tchad, et plus particulièrement du système électoral, dans la perspective, notamment, des élections législatives de la fin d'année 2007.

Stratégie

La stratégie qui soutient les objectifs vise notamment le rétablissement d'un climat politique qui permet aux acteurs politiques d'avoir confiance dans les institutions démocratiques et de régler leurs différends à travers ces mécanismes. L'appui aux élections est ainsi objet et outil de ce dialogue. Pour l'instant les différentes tentatives de dialogue politique ont souvent échouées. Ceci était dû au manque de sincérité des uns et des autres dans la défense de leurs positions, mais également au fait que les attentes des différents acteurs par rapport à ce dialogue étaient trop divergentes. En se concentrant principalement sur les questions électorales, on simplifie d'une part l'agenda du dialogue et on crée d'autre part les conditions qui permettent une meilleure application des règles démocratiques à moyen terme. Le dialogue autour du système électoral sera accompagné par un renforcement des acteurs impliqués dans ce dialogue, en vue de les amener à la recherche des solutions réalistes et de créer une confiance mutuelle.

Les résultats attendus

- La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) dispose d'une structure, d'un mandat, de procédures de fonctionnement et de capacités pour accomplir de manière efficace et transparente les tâches qui lui sont dévolues dans la gestion du processus électoral ;
- Le cadre légal et réglementaire régissant le processus électoral reflète les préoccupations et priorités des acteurs politiques tchadiens et permet des élections transparentes, équitables et efficaces ;
- Les acteurs politiques tchadiens disposent d'un cadre légal et réglementaire ainsi que de capacités suffisantes pour assumer les rôles qui leurs sont dus dans le processus électoral ;
- Le fichier électoral est établi selon les règles de transparence, équité et efficacité. ●

La fatalité c'est ce que nous voulons...



PAMFIP : Plan d'Action de la Modernisation de la gestion des Finances Publiques

La gestion financière de l'État étant considérée comme un frein majeur au développement et à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Réduction de la Pauvreté (SNRP), les Autorités se sont attachées au problème du renforcement des capacités des administrations financières et économiques sur la base d'un ensemble d'études réalisées dans ces domaines.

Ces diagnostics ont permis au Gouvernement d'approuver en juillet 2005 un Plan d'Actions pour la Modernisation des Finances Publiques (PAMFIP) dont la réalisation doit s'étaler sur cinq ans et nécessite 20 milliards FCFA (soit 30 millions d'euros).

Pour soutenir cet important chantier, la Commission européenne et le Ministère des Finances et de l'Informatique ont élaboré un projet contribuant à la mise en œuvre du PAMFIP dont le montant s'élève à 3 milliards 345 millions FCFA soit 5,1 millions d'euros et doit être mis en œuvre au cours de la période 2007-2009.

Les objectifs, les résultats et les actions proposés dans ce projet sont donc en étroite corrélation avec le PAMFIP du Gouvernement.

Pour favoriser la coordination avec les autres partenaires techniques et financiers, il est prévu un comité réunissant au moins une fois par semestre les bénéficiaires et les bailleurs de fonds intervenant sur le plan de modernisation des finances publiques.

Il est également prévu un comité de pilotage du projet tous les 3 mois, présidé par le ministre chargé des finances et auquel participe un représentant de la délégation de la commission européenne.

Les actions, qui doivent concourir à l'efficacité des finances publiques, sont structurées autour de cinq axes :

- Améliorer la qualité de préparation et d'exécution du budget ;
- Développer l'efficacité des administrations fiscales et financières ;
- Renforcer les institutions de contrôle ;
- Accroître l'efficacité et la transparence des procédures des marchés publics ;
- Renforcer la gestion de trésorerie et accroître la transparence comptable.

Il est attendu de la réalisation du programme d'amélioration et de modernisation de la gestion des Finances Publiques une meilleure maîtrise des dépenses de l'Etat, un accroissement des recettes fiscales, un renforcement du système de contrôle sur les fonds publics et une amélioration du fonctionnement de l'administration du Trésor. ●

Savoir où l'on veut aller, c'est très bien, mais encore faut-il montrer qu'on y va ...

La Décentralisation (suite de la page 2)

Le gouvernement a élaboré le Schéma Directeur de la Décentralisation, comme cadre stratégique devant permettre de :

- Préciser la vision et les objectifs de la décentralisation au Tchad ;
- Disposer d'une modalité d'opérationnalisation et de mise en œuvre du processus dans le temps (court, moyen et long terme) ;
- Mettre en cohérence la décentralisation avec les stratégies de réduction de la pauvreté et la bonne gouvernance ;
- Mobiliser tous les acteurs concernés par le processus.

Ce Schéma Directeur a été adopté par le Haut Conseil de la Décentralisation en automne 2007 et il reste à procéder à l'élaboration d'un plan d'action.

Cependant, les pratiques de mise en œuvre de la décentralisation n'ont pas été entièrement conformes à cette stratégie.

- La Constitution a été amendée en 2005, avec le maintien théorique des différents niveaux de centralisation / déconcentration mais avec la suppression du Sénat qui devait rassembler les représentants des élus locaux.

• La conception actuelle de la décentralisation, avec 4 niveaux de collectivités locales, semble difficile à supporter pour un pays comme le Tchad qui n'a pas les ressources nécessaires pour financer ces trop nombreuses structures.

• Dans les textes actuels, il manque encore tout un ensemble de dispositions telles que celles sur la fiscalité locale et le financement des structures décentralisées).

• La déconcentration des services a souvent précédé la mise en place des CTD et le transfert des compétences et des ressources à celles-ci.

• La déconcentration elle-même (services de l'Etat) est très faible, limitée aux chefs lieux de départements et souvent limitée à une faible partie de l'appareil de l'Etat (sécurité...).

De l'avis de l'Union Européenne sur place (DCE et Etats Membres), des entités décentralisées, suite à des élections locales, seraient un outil important pour promouvoir une réelle démocratisation du Tchad.

Force est aujourd'hui de constater que la décentralisation a réussi en Afrique là où la démocratisation marque le pas voire recule.

C'est aussi par les élections locales que l'opposition peut davantage intégrer le jeu institutionnel. Il paraît donc primordial que les derniers obstacles sur le chemin du développement local soient surmontés rapidement. Le gouvernement doit montrer sa volonté pour concrétiser les transferts de compétence, de ressources et de patrimoine.

Il faut récuser comme non réaliste " le jacobinisme " et " le singularisme ". Le premier est excessivement réducteur, le second trop fractionnel. Sans mettre en cause l'unité mais instruits par l'histoire, nous ne pouvons pas nous demander si des régions oubliées ne seraient pas aujourd'hui moins accablées, moins dans la pauvreté si des autonomies ou des transferts de compétence avaient pu se développer pour mieux vivre en assurant l'équilibre entre l'Unité et la Diversité. ●

* jacobinisme : Doctrine politique partisane d'un Etat centralisé.

Une suite de petites volontés fait un gros résultat...



Dans le débat sur la bonne gouvernance, la volonté de l'Union Européenne n'est pas de jouer un rôle de censeur et de sanctionner mais au contraire une volonté d'approfondir le dialogue et d'inviter nos partenaires à reconnaître combien un Etat de droit et un environnement juridique sain valent plus que toutes les aides extérieures et tous les appuis financiers, car ils donnent confiance aux investisseurs et aux entrepreneurs et redonnent espoir aux populations dans leurs dirigeants.

La promotion de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit est le principal défi du Tchad, préalable indispensable au succès de toute autre politique. L'insécurité physique et juridique, l'impunité, le déficit démocratique, la corruption et d'une manière générale, la mauvaise gestion des affaires publiques et en particulier des finances publiques ainsi que la non application des accords internationaux (Droits Humains, environnementaux et commerciaux) obèrent les chances de réussite des politiques aussi bien sociales qu'économiques ou environnementales qui pourraient être menées par ailleurs.

Le concept de bonne gouvernance englobe l'Etat, le secteur privé et la société civile. En effet, lorsque l'Etat crée un environnement politique et juridique favorable, le secteur privé génère des emplois et des revenus et la société civile facilite l'interaction politique et sociale.

**... le 10^{ème} FED
 se concentrera notamment sur
 les forces de sécurité intérieures,
 la justice et les finances publiques ...**

Un système juridique crédible, prévisible et performant, favorise la signature de contrats, concourant ainsi à la promotion des transactions économiques et des investissements dans la durée. La justice tchadienne manque de personnels qualifiés (magistrats et auxiliaires de justice), de moyens matériels; elle fonctionne selon des règles de procédure complexes ou incomplètes, surtout en matière civile et commerciale. La récente mise en place des tribunaux de commerce et de deux cours d'appel dénote cependant un effort qu'il convient d'encourager. Les magistrats comme les auxiliaires de justice ne disposent pas de code de déontologie. Ces défauts cumulés décrédibilisent la Justice au Tchad.

Les forces de sécurité intérieures (Police, Gendarmerie, Garde Nationale) ne rassurent pas davantage le citoyen tchadien, dans la mesure où ils ne sont pas perçus par la population comme des institutions qui veillent au respect des lois. Le phénomène des "coupeurs de route" est bien connu. Il rejoint une problématique plus générale de la fonction publique, mal payée, où le sens du service public



et le droit ne sont pas les références pour l'action. Le manque de formation, de rigueur dans la gestion des hommes et de moyens vient s'ajouter au laxisme général pour relativiser la notion de "forces de l'ordre".

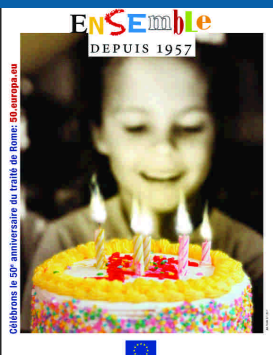
Ces phénomènes se retrouvent dans l'ensemble de la fonction publique, notamment dans les finances publiques. Une réforme de l'ensemble de l'administration publique serait nécessaire. Le 10^{ème} FED (Fonds Européen de Développement) se concentrera notamment sur les forces de sécurité intérieures, la justice et les finances publiques, éléments les plus significatifs de la bonne gouvernance centrale pour les citoyens comme pour le développement économique.

Dans le même objectif de rétablissement de la confiance, un autre volet du 10^{ème} FED visant à améliorer la gouvernance centrale se concentrera sur le renforcement des acteurs, structures et processus démocratiques.

La bonne gouvernance au niveau local est également un maillon essentiel de rétablissement de la confiance, du développement du pays et du renforcement de la démocratie, dont elle permet l'apprentissage progressif en favorisant les interactions entre l'Etat, le secteur privé et la société civile.

Il faut se féliciter que dans le cadre de la programmation du 10^{ème} FED, les autorités tchadiennes se soient engagées pour que la bonne gouvernance, la réduction de la pauvreté et le dialogue politique occupent une place de choix dans la mise en œuvre du partenariat UE - Tchad. C'est ainsi que le gouvernement a rappelé qu'il prendra toutes les dispositions pour remplir ses engagements, notamment la modernisation du système électoral, le dialogue politique national et la transparence dans la gestion des finances publiques en particulier l'utilisation des revenus pétroliers. La gouvernance est tout simplement une condition clé pour le développement et c'est pour cela que l'Union européenne en a fait une priorité dans ses relations avec les pays en développement. ●

**En agissant on se trompe parfois,
 en ne faisant rien on se trompe toujours...**



Le 9 mai : c'est la fête de l'Europe !

Pour célébrer le 50^{ème} anniversaire de l'Union européenne, on est "Ensemble" du 9 au 23 mai 2007, pour la 1^{ère} édition du

"FESTIVAL DE CINÉMA EURO-AFRICAIN"

au Centre Culturel Français (CCF), à l'espace Themaculte (Dembé)
 et en tournée "Cinéma itinérant" dans 10 villages du Chari-Baguirmi ...

Visitez le site officiel du cinquantième de l'UE : http://europa.eu/50/index_fr.htm